

SAGE DES NAPPES DE LA PLAINE DU ROUSSILLON

Perpignan, le

Monsieur le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer
Service de l'Eau et des Risques
DDTM
19 avenue de Grande Bretagne
66 000 PERPIGNAN

Objet : avis sur le dossier de déclaration d'un forage destiné à l'AEP à Ille sur Têt

Monsieur le Directeur,

J'ai bien pris connaissance du dossier de déclaration que vous m'avez fait parvenir, concernant la réalisation d'un nouveau forage dans le Pliocène pour l'alimentation en eau potable de la commune d'Ille sur Têt.

Ce projet soulève globalement, à l'échelle de la plaine du Roussillon, la question de la nécessité de recourir systématiquement au Pliocène pour l'eau potable. En effet, dans certains secteurs, l'eau du quaternaire est de très bonne qualité, et permet de satisfaire aux besoins de l'alimentation en eau potable. C'est par exemple le cas d'une majorité de la vallée du Tech. A Ille sur Têt, il serait par conséquent intéressant qu'*a minima* le dossier explique la démarche historique de la commune et ce qui l'a amené à choisir un forage captant le Pliocène. En effet, le dossier tel qu'il est présenté ne permet pas à la CLE d'appréhender la réflexion de la commune, et les solutions qui ont été envisagées avant de recourir à celle présentée.

Au niveau qualitatif, la réalisation de l'ouvrage dans les règles de l'art ne soulève pas de remarque particulière. Toutefois, un inventaire des forages domestiques voire agricoles au sein du périmètre de protection prochainement défini autour du forage pourrait être à préconiser, dans l'optique d'éviter les contaminations si certains de ces forages captaient différents niveaux de nappe.

D'une manière générale, il semble donc impératif d'attirer l'attention des collectivités sur leur stratégie de recherche d'une sécurisation de la ressource, et sur la nécessité de bien l'explicitier dans les dossiers de déclaration et d'autorisation.

Secrétariat de la Commission Locale de l'Eau
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
Tél/Fax : 04.68.57.65.55/04.68.57.73.45
Mail : sage.roussillon@orange.fr

SAGE DES NAPPES DE LA PLAINE DU ROUSSILLON

Eu égard aux travaux déjà engagés par la collectivité pour un premier forage de reconnaissance, j'émet un avis favorable à la réalisation de ce nouveau forage, assorti d'une recommandation importante : il conviendra que le forage P3bis reste le principal forage exploité, l'exploitation du nouveau forage étant conçue comme un complément lorsque P3bis ne suffit pas, ou comme un ouvrage de secours en cas de défaillance de P3bis.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de la CLE

Jean-Paul ALDUY